

CHAPITRE 1

LA MAGIE DES ASCENSEURS

La magie des anciens ascenseurs hydrauliques ? Freddy et Daisy, un couple de marins passant tous leurs étés sur le canal du Centre après avoir travaillé aux Antilles durant les mois d'hiver, la connaissent bien, lorsqu'ils font pénétrer tout en douceur dans un des grands bacs métalliques les cinquante tonnes (trente neuf mètres de long et cinq mètres de large) de leur péniche Aucla, une péniche de type Freycinet capable de porter de 250 à 350 tonnes de fret, rachetée en 2005 après qu'elle ait coulé dans l'Escaut.

Ce couple originaire du Centre est légalement domicilié au 35 de la rue Delatte à Bracquenies, une adresse officielle qui débouche directement sur le canal dont ils sont les seuls résidents et parmi les plus enthousiastes ambassadeurs auprès des touristes potentiels. Eux qui ont navigué sur les mers les plus paradisiaques du globe savent louer le charme idyllique du vieux canal, de son environnement boisé et de ses quatre majestueux ascenseurs qui en font une attraction unique au monde, rendue intégralement au tourisme depuis peu.

À quelques jours près, la diffusion du troisième numéro de *Ma Terre* et la remise en service de l'ascenseur n°1 ont en effet coïncidé en cette seconde quinzaine de mai 2011, un peu plus de neuf ans après l'accident qui avait gravement endommagé l'outil. Le 17 janvier 2002, une péniche chargée de bobines d'acier (sur le modèle de celle dont on suivait le chargement à Liège dans le premier numéro de *Ma Terre*) avait heurté violemment l'ascenseur à sa sortie de celui-ci et sérieusement détérioré la mécanique d'un sas et d'une structure de guidage; la porte métallique s'était abattue sur la péniche qu'il fallut déchirer sur place et l'accident avait rendu impossible l'usage de l'outil.

S'il fallut près d'une décennie et quelque trente millions d'euros pour rendre l'ascenseur à la navigation, c'est que, comme le soulignait Eric Deffet dans *Le Soir*, « on ne plaisante pas avec un patrimoine mondialement célébré. L'ascenseur numéro 1 ne pouvait pas se contenter d'un vague rafistolage ou d'une remise en état qui se serait moquée du génie des concepteurs et des techniques hydrauliques originales mises en œuvre à l'époque dans la foulée des progrès enregistrés par les ingénieurs britanniques. Un seul exemple : la pose des rivets métalliques sur l'ensemble des poutres. Aujourd'hui comme hier, ces petites pièces ont été chauffées au rouge sur le site, avant d'être posées sur le squelette, d'y être modelées et d'y offrir une garantie de stabilité. Un travail d'orfèvre pour les ouvriers de 2011. »

Si les quatre ascenseurs du canal du Centre sont classés au patrimoine mondial, c'est non seulement parce qu'ils sont les seuls du genre encore en activité dans le monde mais aussi parce qu'ils sont le témoignage d'un véritable exploit de génie civil. Christian Kraft de la Saulx est l'arrière petit-fils de Jean Kraft, ingénieur en chef chez Cockerill et un des concepteurs des ascenseurs dans les années 1880. *Ma Terre* lui a fait rencontrer, sur le lieu des exploits technologiques de son ancêtre, l'ingénieur du Service public de Wallonie qui a suivi les travaux de restauration de l'ascenseur, Stéphane Vercruysse.

Originaire de Bohême, le futur chevalier Jean Kraft, qui avait la cinquantaine à l'époque (né en 1832, il mourut en 1920), avait notamment conçu pour l'ascenseur n°1 les presse-étoupe assurant, grâce à un bourrage constitué par une succession de cordes en chanvre bien tressées et imbibées de suif et d'huile, l'étanchéité absolue des presses en fonte contenant les pistons permettant de soulever, chacun, 1000 tonnes de métal et d'eau par la seule force hydraulique.

Comme le soulignait en 1994 Jean-Pierre Gailliez (dont nous reparlerons), « ce qui est particulièrement fascinant à découvrir dans le mode de fonctionnement des ascenseurs

hydrauliques à bateaux, c'est que tout y est rationnel, facilement compréhensible. L'ascenseur comporte essentiellement deux sas mobiles supportés chacun par une seule presse hydraulique. Les deux sas sont équilibrés l'un par l'autre, et l'ouvrage constitue en quelque sorte une énorme balance. Le bac supérieur reçoit une charge supplémentaire de 75 tonnes d'eau (30 centimètres sur toute la surface du bac). La vanne permettant de mettre les deux cylindres en communication est ouverte. Etant plus lourd, le bac supérieur descend et fait monter le bac inférieur. Dès son arrivée en aval, le bac est vidé de cette surcharge ; le niveau de ce bac va donc descendre de 30 centimètres. Par contre, le niveau de l'autre bac va être relevé de 30 centimètres, etc ».

Mais la mise en œuvre de ces principes tout simples pour faire franchir des collines à des bateaux aura nécessité des trésors d'ingénierie, de nombreux essais et erreurs, et des décennies de réflexion avant d'être concrétisée et ainsi contribuer au désenclavement du Hainaut par un réseau de voies hydrauliques. Terre riche et industrielle, à cheval sur les bassins hydrographiques de l'Escaut et de la Meuse, le Hainaut ne disposait pas de grandes voies navigables naturelles, hormis les brefs parcours de l'Escaut à l'ouest et de la Sambre à l'est, ainsi que le rappelait en 1996 l'ingénieur Jacques Laurent dans un ouvrage de la défunte collection *Traces* que nous suivons ici. La fin du XIII^e siècle avait vu la découverte du charbon de terre, tant dans le Borinage (Wasmès, Flénu, Boussu) que dans la région carolorégienne (Jumet et ses environs), mais le transport de ce minerai de plus en plus demandé s'avérait malaisé sur des routes en mauvais état. L'exploitation de la houille à l'ouest de Mons et son usage croissant à partir du XV^e siècle amenèrent les habitants à transporter le combustible en utilisant la rivière, la Haine, qui donna son nom au comté du Hainaut.

Dès la fin du XVII^e siècle, on envisagea de creuser un canal pour unir la Haine à l'Escaut, mais deux autres voies navigables furent réalisées auparavant : à l'est d'abord, avec le canal de Charleroi à Bruxelles entamé en 1827, achevé en 1832 et complété en 1839 par des embranchements vers Houdeng et Mariemont ; à l'ouest ensuite, avec le creusement du canal de Mons à Condé commencé en 1807 et inauguré en 1818. La transversale entre Mons et Charleroi pour joindre l'Escaut à la Meuse par la Haine et la Sambre, se fit, elle, longtemps désirer : « la volonté de plusieurs régimes politiques, l'imagination et le talent de plusieurs générations d'ingénieurs, le dynamisme de nombreuses entreprises et... un siècle seront nécessaires pour vaincre les difficultés techniques, ainsi que les problèmes économiques, politiques et psychologiques soulevés par la réalisation du canal du Centre, écrivait Jacques Laurent. En fait, il faudra attendre 1917 pour que la liaison entre le canal de Charleroi à Bruxelles et le canal de Mons à Condé soit une réalité et qu'un bateau de 300 tonnes puisse relier La Louvière et Mons ».

La décision de créer ce qui serait le canal du Centre avait été prise par Napoléon dès le 5 mai 1810 mais un premier projet étudié par l'ingénieur français Aimable Hageau en 1811 et repris par son collègue Tarbé l'année suivante s'enlisa par suite des difficultés budgétaires et des guerres. Le projet conçu par le lieutenant – colonel De Puydt en 1826, sous le régime hollandais, et approuvé en 1829, ne reçut aucune suite en raison de la révolution en 1830. Le projet de Vander Elst, ingénieur civil à Cuesmes, datant de 1835, ne trouva aucun soumissionnaire trois ans plus tard au moment de l'adjudication des travaux ! Dubain et Nihoul, d'Anderlecht, en 1840 et en 1860, Alexandre Vifquain en 1841, Denis en 1847, Misalle en 1867 furent autant d'ingénieurs qui conçurent un projet ou d'investisseurs se disant prêts à concrétiser l'opération, à laquelle le gouvernement chercha en vain une alternative par la route ou le rail avant de se résoudre à partir de 1871 à construire le canal à ses frais.

La décision définitive de réaliser la jonction Sambre-Escaut fut prise par la loi du 4 mars 1879, mais il faudrait encore près de quatre décennies avant sa concrétisation complète. Le tracé retenu empruntait la vallée du Thiriau, en prolongeant le canal de Charleroi à Bruxelles vers l'ouest, par l'embranchement de Houdeng. Dans cette vallée, quatre grandes chutes devaient

être rachetées par quatre ascenseurs. La partie du canal qui traversait le territoire des communes de Houdeng-Goegnies, La Louvière, Houdeng-Aimeries, Strépy-Bracquegnies, Maurage et Thieu, descendrait une pente rapide sur 7 kilomètres environ, tandis que l'autre partie, située entièrement dans la vallée de la Haine, sur le territoire de Ville-sur-Haine, Havré, Obourg, Maisières et Nimy, suivrait un terrain en pente relativement douce sur 13 kilomètres environ.

Le projet final comportait donc la construction, dans la vallée du Thiriau, de quatre ascenseurs hydrauliques pour bateaux du type Clark, dont il n'existait alors qu'un seul modèle, établi en 1875 à Anderton dans le Cheshire (Angleterre), pour permettre à des bateaux de 120 tonnes seulement de franchir une différence de niveau de 15,30 mètres entre la rivière Weaver et le canal joignant la Trent à la Mersey. Le premier ascenseur, celui de Houdeng-Goegnies, devait racheter une chute de 15,40 mètres. Les trois autres, à établir à Houdeng-Aimeries, à Bracquegnies et à Thieu, étaient destinés à racheter chacun une chute de 16,93 mètres.

L'étude de l'ascenseur de Houdeng-Goegnies, dit l'ascenseur n°1, fut menée conjointement par l'ingénieur anglais Edwin Clarck et par Kraft de la firme Cockerill. Un accident survenu à Anderton incita à étudier des améliorations. Les travaux de terrassement furent adjugés en même temps que ceux du creusement du canal, en 1885, à deux entreprises bruxelloises, pendant que Cockerill obtint la réalisation de toutes les machines et de toutes les parties métalliques de l'ascenseur. L'ascenseur fut achevé en 1888.

Quatre ans plus tard, explique André Renson dans un bel ouvrage collectif sur *Les canaux du Centre*, la section Mons-Thieu (14 kilomètres) est creusée et ouverte à la navigation entre Mons et Obourg (7 kilomètres). A l'est, le canal est exploité jusqu'au pont tournant de Houdeng-Aimeries. Toutefois, en 1894, poursuit Renson, la construction des trois autres ascenseurs est suspendue en raison d'importantes infiltrations causées, en majeure partie, par les anciennes galeries minières qui criblent le sous-sol de la commune de Bracquegnies. La localisation de ces galeries, puis la réalisation d'une cuvette bétonnée, se prolongent jusqu'en 1909. A cette date, le canal est sous eau sur 16 des 21 kilomètres de son tracé. Mais, en 1914, la guerre vient, une nouvelle fois, interrompre le montage des ascenseurs, qui sera achevé par l'Allemagne si bien que c'est durant la période d'occupation, en novembre 1917, que des péniches ont enfin pu assurer la liaison Mons-Seneffe et concrétiser le projet décidé par Napoléon en 1810 !

Il faut rappeler ici que l'imagination des ingénieurs, le dynamisme des entreprises et la volonté des politiques ne furent pas les seuls ingrédients indispensables au cours du siècle écoulé pour concrétiser progressivement la construction du canal du Centre et ses quatre merveilles techniques : « il faudra aussi, rappelait Jacques Laurent, le travail et l'ardeur de milliers d'hommes courageux œuvrant dans des conditions déplorables. Car, ne l'oublions pas, l'histoire de la construction du canal du Centre nous replonge dans le contexte socioéconomique de cette fin de XIX^e siècle, marquée par la Révolution industrielle : c'est le temps de la misère et de l'exploitation ouvrière, l'époque de la lutte pour l'obtention de droits sociaux ». On distingue clairement deux enfants au moins sur une photographie montrant des ouvriers affectés au montage de l'ascenseur n° 2...

L'inauguration du premier ascenseur, le 4 juin 1888 par Léopold II, en compagnie du Premier Ministre Beernaert, a lieu deux ans à peine après les grandes émeutes ouvrières de mars 1886, qui ont fait neuf morts parmi les ouvriers en Hainaut et ont été suivies d'une répression judiciaire très sévère. Le roi est hué par des milliers d'ouvriers massés le long des berges du canal, agitant drapeaux rouges et français et réclamant le suffrage universel et la République. A leur tête, Paul Couvreur, qui sera condamné à un an de prison pour outrage au souverain; Léopold II, excédé, aurait décrété selon la légende que La Louvière serait punie de cet accueil en ne portant jamais le titre de ville !

Tout comme il ne convient pas d'oublier les souffrances des « fourmis » qui ont creusé le canal à la force de leur pioche et de leurs pelles, il faut sans doute rappeler que la paisible batellerie touristique qui a seule aujourd'hui droit de cité sur le vieux canal n'a plus guère de points communs, en termes de qualité de vie, avec celle des mariniers d'antan qui travaillaient sur les canaux de Wallonie. Voici douze ans, le directeur du Centre didactique de l'eau à Seneffe, Claude Favry, écrivait : « dans un décor enfumé à la Paulus plusieurs centaines de bateaux wallons étaient quelquefois agglomérés, coque contre coque, dans l'attente frileuse de leur changement; ces bateaux furent souvent la seule richesse pour des bateliers en proie à une intolérable misère contrastant outrageusement avec la splendeur insolente des berges qui jalonnent un laborieux périple ».

Les années 1835 à 1880 sont celles où les bateliers, ayant de moins en moins souvent la possibilité de rejoindre leur foyer par suite de la dilatation du réseau navigable, doivent embarquer leur famille dans des habitations aux dimensions réduites et au confort rudimentaire. Comme dans les centres industriels où des dizaines de milliers de personnes s'entassent alors dans des réduits écœurants, parents, enfants, grands-parents vivent, cuisinent, dorment dans une seule pièce exigüe au plafond bas, utilisant l'eau du canal pour tous leurs besoins. Trouver du fret via des intermédiaires parfois peu honnêtes, charger et décharger la péniche, aider à la hâler quand on ne sait pas louer un cheval, colmater les infiltrations d'eau, il y a du travail pour tous sur les bateaux prolétariés.

En 1957, la mise du canal du Centre au gabarit de 1350 tonnes est décidée. Deux sections sont achevées dans les années '70 entre Nimy et Havré. Au-delà, les ingénieurs ne peuvent adapter le tracé existant, où se dressent les quatre ascenseurs hydrauliques : ils creusent, à côté de l'ancien canal, une nouvelle section de huit kilomètres et y entament, dans le courant des années '80 seulement, la construction d'un immense ascenseur à bateaux à Strépy-Thieu. Mais la politique des Travaux publics est régionalisée en 1988, alors que la plupart des grands chantiers sont terminés en Flandre tandis que bon nombre sont restés en rade en Wallonie faute de moyens suffisants, et ce problème de budget persiste ensuite.

Pour accélérer l'achèvement de ces « chaînons manquants », le gouvernement régional wallon présidé par Robert Collignon crée en 1994 la Société de Financement Complémentaire (Sofico) que ce dernier avait conçue auparavant en tant que Ministre du Budget avec son collègue des Travaux publics Jean-Pierre Grafé. Dès 1996, la Sofico mobilise les moyens nécessaires pour achever la construction de l'ascenseur, dont le planning est ainsi accéléré de treize ans. Le nouvel outil est mis en service en 2001.

Comme ses devanciers du canal historique, Strépy-Thieu est un chef d'œuvre du génie civil qui a suscité l'intérêt de nombreux ingénieurs étrangers. Préféré au plan incliné au terme d'une étude minutieuse, l'ouvrage constitue le plus grand ascenseur à bateaux au monde, avec 110 mètres de haut, 130 mètres de long et 75 mètres de large. Il rattrape une chute de 73,15 mètres, remplaçant deux écluses et les quatre ascenseurs séculaires. Les bacs dans lesquels prennent place les bateaux ont une dimension de 112 sur 12 mètres. A pleine charge, leur poids atteint plus de 10.000 tonnes !

Vitrine du savoir-faire technique wallon, l'achèvement du canal du Centre est passé aussi par la construction du pont-canal du Sart à Houdeng-Aimeries, un ouvrage de 500 mètres de long et de 46 mètres de large, de grandes dimensions qui expliquent que sa superstructure pèse plus de 80.000 tonnes. Le premier numéro de *Ma Terre* y avait fait allusion parmi les exploits technologiques à l'actif du bureau Greisch : la masse du pont-canal était la plus importante jamais déplacée au monde pour la construction d'un pont.

L'achèvement du nouveau canal du Centre arrivera à point nommé. Il complétait le maillage des voies de navigation intérieure du territoire, renforçait le réseau européen, participait à l'amélioration des performances de la voie d'eau, réduisait le temps de parcours du canal tout en augmentant le tonnage transporté, et cela au moment où les autorités de l'Europe privilégient la combinaison des différents modes de transport terrestre. En effet, pour le transport de marchandises, la voie d'eau est nettement moins coûteuse, plus sûre, moins polluante que le transport par route. En moyenne, une péniche consomme presque quatre fois moins de carburant qu'un camion et l'émission de gaz à effet de serre est donc bien moindre. De même, une tonne de marchandises transportée par la voie fluviale coûtera 12 euros contre 21 euros par camion et 22 euros par train. Strépy-Thieu, que certains auraient voulu classer jadis parmi les investissements inutiles, quand ils ne prônaient pas l'abandon du projet, se révèle aujourd'hui une option d'avenir.

C'est notamment grâce à la mobilisation de plusieurs passionnés regroupés autour de Jean-Pierre Gailliez, qui créèrent en 1978 la « compagnie du Canal » après avoir eu vent de projets de remblaiement de l'ancienne voie d'eau une fois celle-ci désaffectée, que le site, les ascenseurs, les ponts et les maisons annexes furent protégés. Par comparaison, l'ascenseur des Fontinettes en France (conçu en même temps que celui de Houdeng) avait été immobilisé en cette même année 1978, celui d'Anderton en Angleterre fut démonté en 1987 et les turbines hydrauliques de l'ascenseur de Peterborough au Canada (édifié en 1904 par Cockerill) avaient été remplacées par des systèmes électromécaniques dès 1964. Les ascenseurs hydrauliques de La Louvière sont donc bien désormais uniques au monde.

En septembre 1992, les ascenseurs furent classés comme monuments par la Région wallonne, et inscrits dès juillet 1993 sur la liste des biens constituant le Patrimoine exceptionnel de Wallonie, lors de la première élaboration de celle-ci. Sept ans plus tard, ils intégraient la liste du Patrimoine mondial. C'est l'occasion de rappeler que, si la Belgique fut un des derniers Etats européens à ratifier la Convention sur le patrimoine mondial datant de 1972 en raison de la communautarisation de la matière à la même époque, c'est à l'initiative de la Wallonie que cette ratification put finalement intervenir dans les années '90. Pour présenter les ascenseurs du canal du Centre parmi ses premiers dossiers de candidature, la Région wallonne avait mis à l'époque « les petits plats dans les grands » puisque les documents déposés à l'Unesco étaient contenus dans boîtier artisanal dont le contenu s'élevait, lors de l'ouverture, sous la pression d'un mécanisme hydraulique ! Un petit clin d'œil des protecteurs du patrimoine au savoir-faire des ingénieurs d'hier...

Profitons de ce chapitre consacré au patrimoine « hydraulique » exceptionnel de Wallonie, pour signaler qu'il existe d'autres ouvrages d'art classés témoignant d'autres exploits techniques du XIX^e siècle en Wallonie. C'est le cas notamment, non loin du canal du Centre, pour le tunnel de Godarville, à Seneffe, réalisé lors de la mise au gabarit de 300 tonnes du canal de Charleroi à Bruxelles dans la seconde moitié du siècle, alors que l'on s'apprêtait enfin à entamer la construction du canal du Centre. Pour franchir une colline, un tunnel de 1049 mètres de long fut en effet creusé à Godarville de 1882 à 1885, à proximité d'un précédent ouvrage du genre qui ne laissait passer que des embarcations de 70 tonnes. La mise au gabarit du canal actuel à 1350 tonnes rendit ce tunnel obsolète mais n'entraîna pas sa destruction, si bien que celui-ci subsiste encore intégralement de nos jours, derrière les portes métalliques fermant ses deux extrémités. Il fut classé comme monument historique en 1978. La mise en œuvre d'une nouvelle méthode de percement du tunnel par le sommet (dont témoignent encore deux cheminées de construction et d'aération de 38 mètres de haut et 3,5 mètres de diamètre, enfouies pour l'essentiel), appelée par la suite « méthode belge », avait permis à l'entreprise adjudicataire, Dauderni, de réaliser l'ouvrage dans un délai record de trois ans. Aujourd'hui, ce monument souterrain et inaccessible est vraiment un lieu très particulier, peu « télégénique » certes mais que l'on se devait de signaler ici.

Tout aussi remarquable est la personnalité du constructeur du tunnel de Godarville : Jean-Baptiste Daudergnies, né à Basècles (aujourd'hui commune de Beloeuil) en 1827, n'était pas un ingénieur mais un ouvrier terrassier qui s'exila en France à l'âge de 25 ans et se mua progressivement en entrepreneur pour la construction de lignes de chemins de fer. Ainsi, c'est à ce Wallon d'origine que l'Espagne doit l'édification, entre 1857 et 1875, de la presque totalité de son réseau ferroviaire ! Parallèlement, l'entreprise Dauderni s'illustra aussi dans la construction d'un chemin de fer en Roumanie. En 1882, l'entreprise anversoise chargée du tunnel de Godarville à Seneffe dut reculer devant la difficulté et fit appel à Daudergnies, qui y expérimenta le nouveau système de construction consistant à percer le tunnel de haut en bas. C'est durant ce chantier que l'entrepreneur, qui s'était fait construire un château à Basècles, fut approché à deux reprises par le Français Ferdinand de Lesseps pour aider celui-ci dans la résolution de difficultés rencontrées pour le percement du canal de Panama. Daudergnies accepta ce contrat en mars 1886 et partit pour l'Amérique centrale en compagnie de quelques ouvriers de Basècles, mais il devait y décéder quelques jours après son arrivée. La commune de Beloeuil a rendu hommage à ce Wallon pour le moins entreprenant en 1991.

Quant à celle de La Louvière, elle s'apprête à mettre l'ancien canal historique et ses ascenseurs à nouveau à l'honneur en tant que « Métropole Culture 2012 », dans le cadre d'un programme de festivités qui fera la part belle à son riche patrimoine industriel.

CHAPITRE 2

ILS ONT BATI DES MONTAGNES

Plus que toute autre industrie, l'exploitation intensive du charbon a modifié le paysage wallon. En sous-sol, la veine charbonnière s'étendait sur une longueur de quelque cent quatre-vingt kilomètres en Wallonie. Parmi les divers bassins miniers se succédant d'ouest en est, celui du Centre doit son nom à sa localisation à mi-chemin entre ceux de Mons et Charleroi : ici, plus de deux cents quarante charbonnages et sept cents usines sont sorties de terre en quelques décennies, procurant du travail à des dizaines de milliers d'individus et nécessitant aussi, parfois, l'apport de travailleurs immigrés.

Jusqu'en 1920, les étrangers présents en Belgique sont presque tous des ressortissants de pays voisins, observe Jean-Pierre Grimmeau dans *L'Histoire des étrangers* publié en 2004 sous la direction d'Anne Morelli. Il s'agit jusqu'alors toujours d'immigration spontanée alors que par la suite des campagnes de recrutement ont été organisées, notamment par la Fédération des Associations charbonnières. La période de l'entre-deux-guerres est caractérisée par une immigration importante, mais plus faible que précédemment, en provenance des pays voisins complétée par une arrivée des pays de l'Est et d'Italie. Après la seconde guerre, suite à la fermeture des frontières avec l'Europe de l'Est, c'est à l'Italie que l'industrie s'adresse préférentiellement, puis la seconde moitié des années '50 est caractérisée par une diversification des pays sollicités : l'Espagne et la Grèce sont également prospectées. Jusqu'à la seconde guerre mondiale, les charbonnages étaient pratiquement le seul secteur à pouvoir recourir à l'embauche à l'étranger. Avant cela, ils avaient bénéficié, comme d'autres industries wallonnes, de l'immigration massive de travailleurs flamands, chassés par la misère, qui venaient tenter leur chance ou au moins gagner leur croûte sur cette « *Terre promise* » wallonne que le journaliste du *Standaard*, Pascal Verbeken, a si bien évoquée voici quatre ans, dans son livre et son film du même nom.

« Au début du XX^e siècle, rappelle Verbeken, on construisit des gares qui devinrent les plaques tournantes de l'infrastructure ferroviaire belge et où des milliers de navetteurs arrivaient

quotidiennement, surtout des Flamands du Brabant et de Flandre orientale, qui travaillaient pour les usines Boël, les faïenceries Boch, les fabricants de locomotives Franco-belge et Goldschmidt, l'usine Boulonnerie étirage de La Louvière, les hauts fourneaux des Ateliers Cambier ou la Société de carrelage du Centre », à l'époque où le bassin industriel du Centre était à son apogée. « Deux chiffres suffisent à tout résumer, écrit encore Verbeke. Entre 1813 et 1910, la population du Centre a presque quadruplé, passant de 68.000 à 250.000 habitants et malgré cela, l'industrie manquait encore de main-d'œuvre. Ces trente dernières années, 60.000 emplois ont été perdus dans la région. »

Si, dans l'entre-deux-guerres, le secteur charbonnier dut se tourner au-delà des frontières belges pour trouver les bras qui manquaient, c'est que la population traditionnelle des travailleurs de Wallonie, qui descendait dans les mines de père en fils, se révolta contre son sort à partir des années 1910. Une soudaine répugnance pour le métier de mineur semble avoir saisi le bassin industriel wallon, écrit l'historien Frank Caestecker dans *L'Histoire des étrangers* : « De plus en plus, les mineurs et les femmes de mineurs refusent d'encore envoyer leurs enfants dans les mines. Alors qu'eux-mêmes n'avaient jamais choisi d'être mineurs mais y étaient prédestinés, ils estiment qu'un autre avenir doit être réservé à leurs enfants. Des alternatives se présentent. Un enseignement professionnel plus développé, lié à l'installation d'un certain nombre d'industries, principalement métallurgiques, offre aux mineurs wallons l'occasion d'écarter leurs enfants du chemin de la mine. »

Les premiers ouvriers polonais arrivent dans les charbonnages wallons entre 1990 et 1994. En 1923, les travailleurs étrangers représentent 10 % des mineurs ; ils sont 18 % sept ans plus tard, Polonais toujours, mais aussi Italiens surtout, ainsi que Yougoslaves, Hongrois, Tchèques... La colonie polonaise en Belgique compte près de 62.000 personnes en 1938. Après la seconde guerre mondiale, près de 22.000 personnes originaires d'Europe centrale et de l'Est seront encore recrutées pour les charbonnages belges. Parmi ceux-ci, Ladislas Piechowski, dont le petit-fils Cédric se remémore les traces pour les caméras de *Ma Terre*.

Il faut être conscient que pour les syndicats, comme le rappelait Matéo Alaluf en 1996 (dans *Wallons d'ici et d'ailleurs*), cette main-d'œuvre bon marché, isolée et vulnérable, précarisait encore davantage l'emploi des ouvriers belges puisqu'en période de crise, l'immigration accentuait le déséquilibre sur le marché de l'emploi et affectait les conditions d'emploi et les salaires. C'est donc tout à l'honneur des militants ouvriers le fait que dans l'ensemble les syndicats évitèrent, dans les phases de restriction, les thèses simplistes véhiculées par l'extrême-droite et très largement répandues dans l'opinion, en refusant d'exiger l'expulsion des étrangers pour les remplacer par des chômeurs belges : seule l'égalité entre travailleurs belges et étrangers devait permettre, suivant les syndicats, de limiter la concurrence sur le marché du travail et favoriser la syndicalisation des étrangers.

Mineurs wallons, flamands, polonais ou italiens trimaient dur au fond des mines pour extraire le charbon, qui était remonté en surface amalgamé à des roches stériles. Celles-ci, séparées du minerai, s'accumulaient non loin du carreau de la mine pour former peu à peu un monticule totalement artificiel pouvant atteindre une hauteur de 60 à 100 mètres et couvrir une centaine d'hectares de surface dans un tissu urbain densément peuplé par ailleurs. En creusant la terre, les mineurs bâtirent des montagnes, jadis totalement noires et nues mais qui avec l'abandon des charbonnages furent progressivement reconquises par la nature.

« Leur nombre est impressionnant même si beaucoup ont disparu, notaient Johann Delcourt et Pascal Hauteclair dans *Nos Terrils*. Le Nord-Pas-de-Calais accueille environ 300 terrils majeurs, 336 en Wallonie et le bassin de la Ruhr en possède 260. En Wallonie, on trouve ainsi 112 terrils dans la région de Charleroi, 92 dans le Borinage, 29 dans le Centre, 58 dans la région de Liège, 109 en Basse-Sambre et 5 dans le Tournaisis. Si on compte les terrils mineurs, la région wallonne accueille à elle-seule plus de 1100 terrils ! »

Ces 1100 terrils wallons forment ainsi la seule chaîne au monde qui soit née de la main de l'homme, et l'asbl Espaces Terrils, qui en assure la promotion, ne manque pas de souligner que plus de la moitié des wallons, soit 1.750.000 d'entre eux, vivent aujourd'hui dans les 43 communes de ces « petites Alpes en sol mineur ». Logique, puisque pendant que l'exode rural dépeuplait l'Ardenne et la Flandre au XIX^e siècle, la population des communes charbonnières, de Bernissart au Pays de Herve, faisait plus que tripler.

Tous les terrils étaient indistinctement menacés d'exploitation à la fin du XX^e siècle (pour du remblayage ou pour leur schiste rouge) jusqu'à ce que la Région décide en 1995 de protéger plus de la moitié d'entre eux en raison de leur caractère historique, de leur rôle paysager ou de leur intérêt naturel. Aucun de ceux qui subsistent ne remonte aux débuts de l'exploitation du charbon lorsqu'elle se faisait à ciel ouvert, au Moyen Âge, mais tous témoignent par contre de l'intensité de cette industrie en Wallonie aux XIX^e et XX^e siècles quand elle façonna littéralement notre environnement.

Aux premiers temps de l'exploitation du charbon, voici huit siècles, on se contentait d'exploiter à ciel ouvert les maigres ressources qui affleuraient en surface. Puis, explique Claude Gaier dans *Huit siècles de houillerie liégeoise*, « dès que l'on eut réalisé l'utilité de fouiller le sol à la recherche de la houille, on se mit à creuser des bures dans les terrains réputés houillers, un peu partout, souvent à l'aveuglette, à défaut de sondages préalables. Jusqu'au début du XIX^e siècle, la grande majorité des bures ne sont que des petites fosses – on les appellera des fosses « de petit athour » - de quelque dizaines de mètres, parfois dix ou quinze seulement, de profondeur, boyaux étroits confinés quelquefois à un mètre vingt sur soixante centimètres et que l'on « fonce » jusqu'à la première couche de houille venue. »

Mais on trouve, dès le Moyen Âge, poursuit Gaier, des bures qui dépassent les cent mètres de profondeur et, à la fin du dix-huitième siècle, mais exceptionnellement, des puits atteignent trois cents mètres « d'aplomb », c'est-à-dire en descente verticale d'une seule traite. La « pompe à feu » de Newcomen apparut en Wallonie, pour la première fois, à Liège en 1721, bientôt suivie par la machine à vapeur de Watt. Avec la Révolution industrielle, des fabriques de toutes sortes furent créées, utilisant un nombre de plus en plus grand de machines et provoquant par conséquent une intensification de la demande en charbon. De 1.200.000 tonnes en 1811, la production doubla une première fois en 1831, puis une seconde fois entre 1831 et 1850. Dans la seconde moitié du siècle, l'activité charbonnière wallonne atteignit son apogée : la production passa de près de 6 millions de tonnes en 1851 à 23 millions en 1900. Les gisements wallons commençaient déjà à ce moment à donner les premiers signes d'épuisement et leurs fermetures commencèrent à être planifiées par l'Europe dans les années '50, jusqu'à ce que le dernier charbonnage wallon (celui du Roton à Farciennes dans la région de Charleroi) cesse ses activités voici un quart de siècle exactement, en 1984.

Parmi les vestiges de ce passé charbonnier, le site de Bois-du-Luc est un des plus remarquables. D'une part parce qu'il est exploité de 1685 à 1974 et qu'il constitue un condensé de trois siècles d'histoire. D'autre part parce qu'il offre pas moins de deux hectares de patrimoine, comme l'écrivait Robert Tollet, actuel président de l'Ecomusée, dans sa préface du *Carnet du Patrimoine* dû à Karima Haoudy : « derrière le mot patrimoine se cachent ici deux terrils, plus de deux cents maisons, un réseau de voies ferroviaires, des ateliers, un charbonnage complet privé seulement de son triage-lavoir, un hospice, une église, un hôpital, des écoles, une salle de fêtes, un ruisseau qui sillonne un parc, des granges, des écuries, des bureaux et surtout, une ambiance qui vous plonge directement dans l'univers d'un charbonnage. Il ne manque que le bruit. »

Karima Haoudy est la conservatrice de l'Ecomusée du Bois-du-Luc et elle souligne volontiers à quel point le site offre l'opportunité d'appréhender clairement le paternalisme patronal dans toutes ses facettes. Jacques Liébin l'avait déjà bien souligné voici plus de vingt ans : « des maisons ouvrières - la cité de Bosquetville ou « Carrés » - ont été construites par étapes entre 1838 et 1853. L'ensemble affecte la forme d'un trapèze partagé en quatre parties égales suivant les plans médians. A partir d'un carrefour central souligné par deux bâtiments à fronton triangulaire abritant le magasin et le café prolongé par la salle des fêtes, les deux axes des rues évoquent par leur nom les points cardinaux selon la tradition minière (rues du Nord, du Midi, du Levant et du Couchant). A l'intérieur des blocs, chaque famille dispose d'un jardin. En 1861, un hospice est ouvert aux vieillards ou infirmes, ouvriers et veuves d'ouvriers de la société. Un hôpital lui est adjoint en 1909. Sur le plan de l'éducation et des loisirs, une école mixte fut créée des 1869 au centre de la cité, une salle des fêtes en 1854 (elle fut remplacée, en 1923, par la salle actuelle), un kiosque en 1900 au milieu du parc du Quinconce, et une église en 1905. Bois-du-Luc constitue un exemple unique de la conception industrielle et sociale du siècle dernier. A côté des bâtiments industriels proprement dits (bureaux, ateliers, grange, écuries, sous-station électrique et ancienne fosse Saint-Emmanuel), les maisons ouvrières s'alignent en carrés, encadrées au nord par les écoles, l'hôpital, l'hospice et l'église, au sud par la maison du directeur-gérant, le tout étant dominé par des terrils boisés et vivant en économie fermée jusqu'à la seconde guerre mondiale. »

Cet urbanisme hautement symbolique s'accompagne, au quotidien, d'une organisation de la vie sociale des familles de mineurs acceptées comme locataires dans la cité. Opinions politiques et pratiques religieuses sont surveillées. Les activités culturelles sont encadrées. La multiplication des services, des loisirs, des avantages divers entraîne l'adhésion des bénéficiaires. Et leur docilité : la communauté ouvrière du Bois-du-Luc sera souvent indifférente aux mouvements de lutte qui agiteront, au contraire, le reste de la région du Centre. C'est pourtant à Bois-du-Luc qu'eut lieu, en 1865, le premier grand affrontement entre travail et capital dans le Centre. Mais l'élan né lors de cette grève salariale devait se tarir par la suite et cela durant près de trente ans, jusqu'à ce qu'au printemps 1893 les ouvriers du Bois-du-Luc rejoignent la grève générale pour le suffrage universel et qu'en septembre suivant, une grève de hiercheuses s'étende à tout le bassin du Centre. Puis plus rien, ou presque : un syndicalisme chrétien prônant la paix et l'harmonie entre ouvriers et patron constituera ensuite un allié de poids pour ce dernier.

« Pour comprendre les racines de la soumission, écrit Karima Haoudy, il faut aussi se mettre à la place de l'ouvrier qui – depuis deux ou trois générations voire plus – habite, travaille, se soigne, s'instruit, se divertit dans une communauté qui à ses yeux est probablement assimilée à une grande famille. Quand la rébellion gronde – pour le Directeur et peut-être pour l'ouvrier – c'est une menace qui jaillit de l'extérieur... Le gréviste est celui qui risque de briser l'harmonie familiale. »

Cette harmonie, ces réalisations sociales indéniables, ce modèle économique, les dirigeants de l'entreprise en sont fiers et près de huit cents clichés sur verre illustrant une grande partie de l'histoire de la société dans ses moindres facettes peuvent encore en témoigner aujourd'hui. Tout n'est pas qu'harmonie, productivité continue et entente paisible néanmoins, derrière les poses souriantes des travailleurs, des cadres et de leurs familles. Trois ans après les mouvements de 1893, la direction décide d'élever une forteresse pour isoler de la cité, en cas de besoin, les espaces de travail. Deux portes monumentales à guillotine sont édifiées. D'allure à la fois médiévale et militaire, elles en imposent encore, certes, mais surtout elles permettent de clôturer en un instant le charbonnage pour empêcher l'irruption d'éventuels émeutiers.

Tout le site du Bois-du-Luc est ainsi chargé de symboles fort. Depuis le plan d'urbanisme, avec les « carrés » sous l'œil du patron et du curé, jusqu'aux détails de certaines constructions (les fausses meurtrières dans les tours des portes guillottes par exemple) voire de certaines machines. Ainsi, à la fosse St Emmanuel qui est le témoignage le mieux conservé et le plus

éloquent des trente charbonnages qui dépendaient du Bois-du-Luc, on retrouve une des premières machines à vapeur utilisées pour l'extraction ; fabriquée en 1842, elle se trouve sous un triple portique en fonte qui emprunte la forme d'un arc de triomphe. On pense immédiatement à « puissance, gloire, progrès », et c'est bien ainsi que la société industrielle se voyait !

Si Bois-du-Luc a pu être préservé de la destruction, on le doit aux habitants des carrés eux-mêmes – qui réclamèrent dès la fermeture du dernier charbonnage de la Société en 1973 que l'Etat rachète leurs logements puis en obtinrent la rénovation – ainsi qu'à deux hommes qui jouèrent ici un rôle similaire à celui de Jean-Pierre Gailliez pour le canal du Centre. D'une part Jacques Liébin, qui fut à l'origine de la création de l'Ecomusée régional du Centre en 1983 et parvint à sauver, avec quelques autres passionnés, l'ensemble du site dans son intégralité. D'autre part feu l'abbé Robert Pourbaix, décédé en janvier 2005 à l'âge de 71 ans : ce descendant de deux des fondateurs de la Société du Bois-du-Luc en 1685, curé à Bois-du-Luc, épaula le comité de quartier qui sauva les « carrés », publia en 1983 un ouvrage sur les charbonniers du Bois-du-Luc, très justement surtitré « la grande histoire d'un petit peuple », et il mit sur pied un Musée de la mine riche de nombreux documents, dont les milliers de fiches individuelles des mineurs qui y travaillèrent.

C'est grâce à ces hommes qu'aujourd'hui, quand on arrive à Bois-du-Luc, « vous plongez dans un microcosme, intact, préservé et – volontairement – isolé du monde extérieur, comme l'écrivait Robert Tollet. La qualité architecturale, l'adaptation de l'architecture aux fonctionnalités productives, la multiplicité des formes patrimoniales, la traduction dans l'espace d'une idéologie, la préservation du patrimoine technique, la conservation exceptionnelle, la mémoire intangible qui flotte autour des machines, de la cité, de la fosse.... font du site minier du Bois-du-Luc un jalon incomparable dans le patrimoine industriel et ce, à l'échelle internationale. »

Vocation internationale ? En effet, les efforts des pionniers ont été relayés par les autorités nationales, régionales et locales. Bureaux, ateliers et espaces industriels sont rachetés en 1979 par l'Etat, qui entreprend de les restaurer à partir des années '80. En 1996, la Région wallonne, qui en est devenue propriétaire mais les a confiés par bail à la ville de La Louvière, classe le tout comme ensemble architectural. La ville y fait réaliser le parcours « Entre homme et machine » en 2000 avec l'aide des Fonds européens et à partir de 2005, l'IPW est chargé de la sauvegarde et des nouveaux travaux de consolidation ou d'entretien qui s'imposent sur les lieux. Ceux-ci sont inscrits sur la liste du Patrimoine exceptionnel de Wallonie en 2006 et quatre ans plus tard, avec trois autres sites miniers wallon, sur la « liste indicative » de l'Unesco, en attente d'une éventuelle inscription au Patrimoine de l'Humanité. Voilà qui aurait bien étonné le grand-père de Cédric Piechowski, qui rappelle fort justement dans *Ma Terre* que ce sont des dizaines de milliers d'hommes qui ont créé ce patrimoine à la sueur de tous leurs corps par l'exercice d'un des métiers les plus durs, les plus dangereux et les plus invalidants qui fut jamais dans nos contrées.

Hector Clara, un des très rares « écrivains prolétariens » du bassin du Centre (il travaillait au charbonnage de Ressaix à Binche) évoquait en 1957 dans *Nos haras inconnus* les chevaux des mines et l'abatage prochain de l'un d'eux, Louis : « Ne te plains pas, ta mort sera une délivrance. Elle sera belle, tu n'auras pas le temps de souffrir. Ce n'est pas le cas des vieux mineurs que tu croisais le long de ton trajet. Beaucoup d'entre eux ne travaillent plus. On peut les voir rassemblés par groupes de trois, quatre et cinq. Ils parlent un peu de tout, ils toussent beaucoup et crachent du charbon. De temps en temps, ils crachent leurs poumons. Ils ne savent pas perdre l'habitude de vivre. Pourquoi ? Peut-être parce qu'ils souffrent trop. D'autres sur leur lit d'agonie meurent lentement, inexorablement, séchant comme des harengs, crachant le trop-plein de poussières qu'ils ont dans les bronches. Allons mon vieux Louis, voilà que je déraisonne. Profite bien du repos qu'on t'accorde enfin. Peut-être qu'un jour nous nous

retrouverons dans l'autre monde. Pourquoi pas, puisqu'on dit que les animaux sont nos frères inférieurs. Inférieurs, peut-être, mais nos frères quand même ! »

C'était cela aussi, la mine : un patrimoine de douleur.

CHAPITRE 3

UN MONDE ZINC

Si l'industrie charbonnière a laissé sur le territoire wallon une longue chaîne de centaines de terrils, ailleurs une autre industrie extractive a eu pour conséquence, elle de créer des déserts, ou presque. *Ma Terre* quitte le Hainaut pour l'extrême Est de la Wallonie, aux confins des frontières avec l'Allemagne et les Pays-Bas : la commune officiellement germanophone de

Kelmis, en français La Calamine, dont le nom, tant comme le mot *kelme* dans le patois local, désigne le minerai dont est extrait le zinc.

Aujourd'hui, la principale utilisation du zinc est la galvanisation (la protection de l'acier contre la corrosion) mais on le retrouve aussi, et pour une très large part de sa production, dans la couverture des immeubles – avec le zinc, en effet, le poids moyen d'une couverture est de 6 à 7 kg au mètre carré contre 25 kg pour les ardoises et 85 pour les tuiles –, cela dès le XIX^e siècle mais encore plus depuis qu'au XX^e siècle l'apparition de l'alliage zinc-cuivre-titane produit en larges bandes et la mise au point de techniques de pose nouvelles ont contribué à faciliter le travail des couvreurs. Des ateliers de façonnage permettent d'élaborer des accessoires de finition et de ventilation des toitures ainsi que des produits prépatinés ou prélaqués garantissant aux architectes une liberté totale dans la conception de leurs ouvrages tout en préservant l'aspect esthétique.

Parmi les métiers du patrimoine (dont un beau livre de Guy Focant a magnifié récemment les gestes de chaque profession), le couvreur est celui qui met le bâtiment « hors eau ». Pour ce faire, il réalise les toitures aussi bien avec des matériaux traditionnels que plus récents et selon les typologies de l'architecture régionale. Il est confronté à de nombreuses techniques et, souvent, se spécialise dans telle ou telle mise en œuvre d'un matériau spécifique comme la tuile, l'ardoise, le chaume, le plomb, le cuivre ou encore, en l'occurrence, le zinc comme c'est le cas de Romain Nicole, un jeune « compagnon du Devoir » qui retracera l'histoire de « son » métal pour et grâce à *Ma Terre*.

Son art, le couvreur le tire de sa science de la géométrie et du tracé tout comme de la connaissance des performances des matériaux avec leurs qualités et leurs défauts. Des dispositifs de sécurité s'imposent toujours à lui, qu'il soit sur une toiture plate ou sur un clocher d'église. Son travail, ajusté avec conscience, garantit l'étanchéité de la toiture et couronne l'image, la plus esthétique possible, de l'édifice. Travaillant à tous vents, et toujours en hauteur, la plupart du temps en petite équipe, son courage et son agilité lui ont valu jadis dans le compagnonnage les surnoms de « chat » et de « coucou ».

De nos jours, les « Compagnons du Devoir » perpétuent la tradition des compagnons du Tour de France, un système de transmission des connaissances technique par l'apprentissage sur le terrain, la formation des plus jeunes par les anciens, le maintien d'une identité par le langage de la main tout au long des chantiers et de la vie. L'association dispose d'un réseau d'une cinquantaine de Maisons en France et d'une en Bruxelles; en Wallonie, le Centre des métiers du patrimoine de l'IPW dans l'ancienne abbaye de la Paix-Dieu à Amay, à l'ouest de la province de Liège, est devenu une escale habituelle des compagnons, que ce soit lors des stages de perfectionnement ou pour leur hébergement ponctuel.

C'est à l'autre extrémité de la province que Romain Nicole part à la recherche des origines du zinc, en compagnie de Firmin Pauquet. Soixante ans séparent cet ancien haut fonctionnaire de la Communauté germanophone, membre de la Commission des Monuments et Sites, du jeune couvreur, mais le zinc les réunit : l'histoire des mines de La Calamine n'a plus de secret pour le premier, qui a consacré des années de recherches à l'histoire de la mise en valeur des gisements « plombo-zincifières » de sa région, particulièrement par la société anonyme de la Vieille Montagne.

Nous sommes donc ici au nord-est de l'ancien duché de Limbourg, duché dont le souvenir ne persiste que dans le nom d'une province flamande et dans les murailles de son ancestrale capitale fortifiée, quelques kilomètres à l'est de Verviers. La plus ancienne et la plus importante des minières de calamine du duché était située au lieu-dit *Altenberg*, la vieille montagne, dont l'exploitation remontait peut-être à l'époque romaine mais avait débuté en tout cas au plus tard au Moyen-Âge, au profit d'abord de la ville impériale d'Aix-la-Chapelle. Après quoi, le duc

de Bourgogne, Philippe le Bon, qui était également duc de Limbourg, l'avait confisquée en 1439 et trente ans plus tard, son successeur Charles le Téméraire avait établi le monopole de l'exploitation des mines limbourgeoise – une vingtaine au total – au profit du trésor princier, ce qui fut le cas jusqu'à la fin de l'Ancien Régime. La République française puis l'Empire héritèrent de cette exploitation ancestrale au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, mais y renoncèrent bientôt devant le peu de résultats : à assez faible température en effet, le minerai de zinc s'oxydait et se transformait en une poudre inutilisable.

C'est un ancien chanoine de la Collégiale St-Pierre à Liège, Jean-Jacques Dony, à la fois fortuné et bénéficiant de bonnes relations dans les milieux scientifiques et techniques de l'époque, qui inventa et mis au point au tout début du XIX^e siècle un procédé original de réduction du minerai à l'état de métal. Selon la légende, c'est en s'aidant d'un pot de fleurs, un pot en terre cuite, qu'il serait parvenu à la solution. Et en effet, les creusets en terre cuite devinrent un élément indispensable de la méthode dite « liégeoise » de fabrication du zinc, que Dony fit breveter en 1809, trois ans après avoir obtenu, de l'Empereur, la concession de l'exploitation du site dit de la Vieille Montagne.

Mais Dony eut beau offrir à titre publicitaire à Napoléon une baignoire en zinc qui suivit l'Empereur dans ses campagnes de Russie, d'Allemagne et de France entre 1812 et 1814 (et qui se trouve aujourd'hui à la Maison de la Métallurgie à Liège), le nouveau matériau ne rencontra pas le succès commercial escompté. Pas assez vite en tous cas pour que Dony puisse en bénéficier : l'inventeur obtint certes que les toitures de l'église St Barthélémy à Liège et la nouvelle tour de St Paul à Liège, à titre promotionnel, soient couvertes de zinc (en 1811 et 1812), mais son invention se heurta à la routine, à la méfiance et à de véritables résistances ailleurs et Dony fut en cessation de paiement dès 1814. Il est déclaré en faillite cinq ans plus tard et il meurt ruiné et humilié, le 6 novembre 1819, à l'âge de soixante ans à peine.

C'est le principal associé de Dony, le négociant bruxellois établi à Paris François-Dominique Mosselman, qui reprit l'affaire et l'étendit en obtenant d'autres concessions, à Stembert (Verviers), Engis, Prayon. Peu après son décès en 1836, ses héritiers fondèrent avec la Banque de Belgique la Société des Mines et Fonderies de la Vieille Montagne. Le nom de la société faisait encore référence au site ancestral d'extraction (tout comme le sigle VM zinc qui figure encore de nos jours sur toute la production bien que la Vieille Montagne ait été absorbée en 1989 par l'Union Minière devenue Umicore en 2001), mais il s'agissait d'emblée d'une société multinationale, avec un siège pour la Belgique (à Angleur) et un autre à Paris, la société possédant deux petits laminoirs dans le nord la France.

Si en 1837 l'industrie du zinc, née du génie de Dony, n'était encore qu'une espérance en gestation depuis près de trois décennies, les espoirs mis en elle étaient suffisamment grand pour qu'en 1815, lorsque la Belgique fut détachée de la France et rattachée à la Hollande, ce dernier Etat et la Prusse se disputent le territoire (et les richesses minières) de la commune de Moresnet, qui fut finalement divisée en trois, une hollandaise (puis belge), une prussienne comprenant Altenberg, et une bande centrale qui resterait « contestée » et non attribuée durant plus d'un siècle : Moresnet-neutre, qui ne (re)devint Kelmis en Belgique qu'en 1919 seulement. Peu avant cela, au début du siècle, le territoire contesté avait même été choisi en 1906 par le quatrième Congrès international des Espérantistes pour devenir, sous le nom d'*Amikejo* en espéranto, le premier micro-Etat espérantiste du monde ! L'option avait été prise contre l'avis des Espérantistes verviétois qui n'appréciaient pas cette idée de mêler l'espéranto à des problèmes politiques. Hymne et drapeaux nationaux avaient même été définis par la suite mais la guerre puis le traité de Versailles mirent fin à ce doux rêve...

A Moresnet, la richesse économique que constituait la mine de la Vieille Montagne fut épuisée dès 1884. Il n'en subsiste rien ou presque, sinon ces « prairies calaminaires » à la végétation toute particulière qui se sont développées sur les haldes de résidus accumulés aux abords des

anciens lieux de traitement des minerais. La grande excavation créée par l'exploitation a été totalement comblée après 1950. De rares traces du travail d'antan subsistent à ciel ouvert : ainsi sur le site de Schmalgraf les fondations de l'ancien bâtiment de mine, l'ancienne fosse devenue étang au même endroit, la galerie d'extraction d'où partaient les wagonnets tirés par des chevaux. Celle-ci fait 500 mètres de long et correspond au deuxième étage de la mine (à moins 42 mètres), cependant que la galerie Louise, que l'on voit dans l'émission, en compte 633. Des anciens chemins de fer à voie étroite servant au transport des minerais, on ne devine plus que les assises servant de chemin vers ces sites désormais classés pour leur intérêt naturel.

C'est à Liège qu'il faut chercher les autres traces de l'aventure industrielle du zinc, qui prend son essor au milieu du XIX^e siècle. Le Centre d'Histoire des Sciences et des Techniques fondé par Robert Halleux conserve tous les documents anciens de la Vieille Montagne. Dony avait installé ses premiers fourneaux rudimentaires dans un petit atelier du faubourg St-Léonard, qui fut donc la première usine de zinc au monde. Elle resta en fonction jusqu'en 1881, rendant particulièrement insalubres les conditions d'habitation du voisinage, au point qu'un conseiller communal, écologiste avant la lettre, fut élu par le quartier après avoir fait campagne pour le déplacement de l'usine (dont il ne reste rien aujourd'hui). Par contre, le siège d'Angleur qui avait été construit dès 1837 pour abriter la direction générale de la société et une nouvelle fonderie est toujours aujourd'hui la principale des cinq unités du Groupe Umicore à produire de la fine poudre de zinc, un groupe qui compte quelques 15.000 travailleurs dans le monde sur les cinq continents.

Le développement international de la société de la Vieille-Montagne fut précoce. Active en France dès sa création, elle acquit très tôt, par des implantations tant minières que métallurgiques dans divers pays d'Europe, un caractère continental et devint rapidement le premier producteur de zinc au monde, grâce notamment à ses mines de Suède, acquises dès 1857. En France, elle avait acquis un laminoir à Bray-et-Lû à une centaine de kilomètres à l'ouest de Paris, sur un site toujours en activité aujourd'hui : un peu moins de deux cents salariés y travaillent à la fabrication d'articles en zinc pour le bâtiment, soit standardisés et produits par des machines robotisées, soit façonnés à l'ancienne et à la main pour les pièces les plus complexes, le tout sous la direction du Belge Bruno Ecker.

En fait, c'est le marché parisien qui fera la fortune de la Vieille-Montagne, lorsque sous le second Empire, dans les années 1850 et 1860, les vastes travaux de démolition/reconstruction ordonnancés par le préfet Eugène Haussman aboutissent au percement des grands boulevards et à l'édification de centaines de constructions neuves. C'est alors que le zinc s'impose pour les nouvelles toitures parisiennes. C'est un signe de modernité, bien sûr, mais c'est aussi de la part de Haussman un calcul intéressé : le demi-frère de Napoléon III, le duc de Morny, assesseur de la spéculation immobilière dans les quartiers où sont créés les boulevards, est aussi un des actionnaires de la Vieille-Montagne depuis la fondation de celle-ci à une époque où il était depuis quatre ans – et pour vingt ans encore – l'amant de l'épouse de l'ambassadeur de Belgique à Paris, une jolie dame née Fanny Mosselman, la fille du banquier de Dony ! Il était temps que cette affaire de jeunesse lui rapporte...

Et c'est ainsi qu'un demi-siècle après la mise au point de son procédé par l'ancien chanoine liégeois, après sa baignoire impériale et sa couverture de St Barthélémy, son zinc partit enfin à la conquête des toits de Paris, dont il couvre aujourd'hui plus de la moitié des surfaces. Qu'il s'agisse de la restauration des toitures du Grand Palais (deux années de travail) ou de la vue d'ensemble, célébrissime, sur les immeubles parisiens, ces couvertures en zinc constituent le plus bel argument promotionnel, le label de qualité par excellence, auquel a recours encore aujourd'hui le Liégeois Roger Baltus, directeur commercial chez Umicore, qui ne manque pas de rappeler que c'est sur tous les continents que le sigle VM est présent en toiture. Sur des édifices anciens (on l'a retrouvé par exemple voici quelques années sur la toiture du théâtre de San José, la capitale du Costa Rica) comme sur des constructions neuves, car le zinc aujourd'hui

ce n'est pas que de la rénovation, c'est aussi un matériau qui regagne du terrain notamment dans les nouvelles puissances économiques asiatiques.

Deux siècles après qu'un autre Liégeois, Dony, se soit ruiné pour mettre au point un zinc plus pur et l'expérimenter sur les toits d'une collégiale liégeoise qui fut ainsi le premier monument au monde recouvert d'une toiture en zinc, tous les couvreurs du globe peuvent lui tirer un coup de chapeau !

CHAPITRE 4

DES SILEX ET DES HOMMES

« A 6 km au sud-est de Mons, s'étend le plus vaste ensemble d'exploitations minières de silex du Néolithique européen. Remontant à quelques 6.000 ans, il couvre au moins 150 hectares. Il se répartit sur deux plateaux partagés par une petite rivière coulant du sud vers le nord. A l'ouest, c'est le plateau de Petit-Spiennes, à l'est, s'étend le « Camp-à-Cayaux » ce qui, en dialecte picard, signifie le « champ à cailloux ». Les cailloux, qui jonchent la surface des champs, sont en effet remarquables. Aucun n'est à sa place naturelle. Chacun, en fait, représente au moins un déchet de taille – sinon un outil – produit par les artisans de la Préhistoire ». Ainsi s'exprimait François Hubert, alors à la tête de la Direction de l'Archéologie au sein du Ministère de la Région wallonne, dans le gros volume publié en 1997 à l'initiative du cabinet du Ministre du Patrimoine sur *Le patrimoine archéologique de Wallonie*.

La même année, François Hubert, avait aussi rendu plus accessible au grand public les secrets du *L'exploitation préhistorique du silex à Spiennes* dans un « Carnet du Patrimoine » aujourd'hui épuisé, dans lequel on puisera largement ici en rendant ainsi hommage à son auteur. Celui-ci avait été voici plus de trente ans un des fouilleurs de ce site inscrit depuis au patrimoine de l'Humanité : Spiennes fut en effet un des berceaux de l'industrie minière et du commerce européen, un carrefour d'exploitation du silex pendant près de trois millénaires, un point d'ancrage pour la sédentarisation des premiers Wallons en quelques sorte...

Aujourd'hui, l'archéologue responsable du site de Spiennes est Hélène Collet : c'est elle qui accompagne l'équipe de *Ma Terre...* sous terre, un moment privilégié que la Une partagera d'autant plus volontiers avec son public qu'actuellement il n'est plus possible de visiter les minières de Spiennes, jusqu'à ce qu'en 2013 en principe elles puissent être à nouveau ouvertes sous un tout nouveau pavillon d'accueil. Petit frisson assuré pour les techniciens et les journalistes de la RTBF en se penchant au dessus de l'échelle qui descend à huit mètres de

profondeur, mais c'est le seul accès possible au site dans lequel, au long de quatre millénaires, des populations diverses ont exploité les filons de silex, soit de pas moins de...cent cinquante générations (!) de mineurs qui ont sorti de terre la plus dure des roches, celle qui éclate sous les chocs en fragments coupant mieux que des lames de rasoirs, celle qui permet de fabriquer des haches, des lames, des pointes de flèches, des grattoirs et d'autres outils, de défricher la forêt, et de rester sur place en étendant les cultures sans quitter les lieux...

Les hommes du Néolithique, voici 6.000 ans, utilisèrent plusieurs méthodes pour l'extraction du silex, depuis la plus simple, la carrière ouverte à flanc de colline sous forme de galeries dont ils faisaient tomber le toit après usage pour en ouvrir une autre plus haut, jusqu'à la plus complexe : le creusement souterrain de puits verticaux d'environ huit mètres de profondeur, s'évasant ensuite en cloche d'environ cinq mètres de diamètre, d'où ils creusaient des galeries d'exploitation haute en moyenne de quatre vingt centimètres seulement, ce qui obligerait à travailler accroupi ou couché, et ceci à la seule lumière du soleil réverbérée par le puits, car on a retrouvé aucune lampe ni torche.

Là, ce sont de grandes dalles de silex épaisses de vingt à trente centimètres et pesant plusieurs dizaines de kilos que les mineurs détachaient des parois en pouvant à peine se glisser sous elles, et, à moins d'être totalement insensible à la longue aventure de l'Humanité, c'est avec émotion que l'on distingue aujourd'hui l'empreinte des dalles enlevées et les traces des coups de pic des mineurs dans la craie. Si tout cela est merveilleusement conservé après 6.000 ans, c'est que les galeries abandonnées servaient ensuite de dépotoir pour les déchets liés au creusement d'une nouvelle galerie à partir du même puits, jusqu'à ce que celui-ci soit à son tour abandonné.

D'autres résidus d'exploitation existent par centaines de milliers en surface. Le silex remonté de la mine y était travaillé pour produire les objets, et ce sont les déchets de cette industrie qui parsèment le sol à perte de vue. Ils ont, bien plus tard, intrigué les habitants de la région pendant longtemps, à l'image encore d'un Philippe Collin lorsqu'il était enfant, au point de lui faire mordre peu à peu à l'archéologie jusqu'à le convaincre d'en faire plus tard son métier. Aujourd'hui spécialiste du Néolithique, il reste fasciné par ces cailloux nés du travail de l'homme et que l'on trouve sur cent hectares.

On a longtemps ignoré l'origine de ces cailloux. Le 8 décembre 1843 et le 9 janvier 1844, la *Gazette de Mons* relatait la découverte de puits et de galeries antiques avec un squelette humain dans une exploitation moderne, mais sans qu'on puisse avancer d'explication. Un quart de siècle plus tard, à l'occasion du creusement de la tranchée du chemin de fer à Petit-Spiennes, ce ne sont pas moins de vingt-cinq puits de mine qui sont découverts et qui, cette fois, sont livrés aux investigations des archéologues. Ce fut alors une première mondiale et toute l'Europe scientifique se lança à la recherche d'autres minières préhistoriques.

L'archéologie préhistorique était alors une discipline naissante. Combien d'entre nous savent qu'elle est née en Wallonie ? Comme le rappelait une de nos sommités mondiales actuelles en la matière, le professeur Marcel Otte de l'Université de Liège, dans *Découvrir la préhistoire* en 1997, « on peut légitimement considérer que la préhistoire est née en Belgique. Vers 1820, Philippe-Charles Schmerling, professeur à l'Université de Liège, démontre la haute ancienneté de l'homme contemporain d'animaux disparus (Engis). Dans les années 1860, Edouard Dupont établit, grâce à ses fouilles dans le bassin mosan, la première chronologie correcte du Paléolithique supérieur européen. En 1886, l'archéologue Marcel de Puydt, le paléontologue Julien Fraipont et le géologue Max Lohest (tous trois de Liège) associent les Néandertaliens aux Moustériens et aux sépultures exhumées à Spy (Namur). En 1885, le premier « Néolithique » est découvert à Omal (Liège) par Marcel de Puydt et son équipe, démontrant la diffusion de la première agriculture dans nos régions »

Le paléanthropologue attaché à la Région wallonne, Michel Toussaint, ne disait pas autre chose voici dix ans : « l'existence d'hommes fossiles n'a été largement admise qu'aux environs de 1860. Cette reconnaissance aura nécessité une lente maturation dans laquelle la partie sur de la Belgique, représentée par les Liégeois Philippe-Charles Schmerling ainsi que, dans une moindre mesure, Antoine Spring et Constantin Malaise, a joué un rôle de première importance. » Philippe Collin et les autres archéologues qui fouillent encore les puits de Spiennes – on estime qu'il y en a 10 à 15.000, dont quelques-uns seulement ont déjà été étudiés – sont donc les héritiers d'une longue tradition dans ce domaine qui fait honneur à la Wallonie et la positionne depuis longtemps sur la carte de l'Europe scientifique. La renommée de Spiennes attire d'ailleurs régulièrement de nombreux spécialistes étrangers qui viennent visiter ces minières parmi les plus vastes et les plus anciennes d'Europe.

Retrouvés à la ferveur de la fouille des puits, les outils du mineur préhistorique paraissent aujourd'hui rudimentaires, expliquait Marcel Otte dans *Découvrir la préhistoire* : des piolets en bois de cerf, pouvant servir, le cas échéant, de levier, et des blocs de silex, rapidement appointés, appelés pic. En surface, autour des puits de mines, on retrouve de nombreux emplacements où les blocs de silex ramenés des galeries profondes furent taillés et transformés en produits. On fabriquait à Spiennes des haches et des grandes lames. Dans les deux cas, il s'agissait de produits semi-finis : les haches devaient encore être polies, les lames transformées par de fines retouches en divers outils, comme des couteaux ou des poignards.

Pour le débitage des lames, la technique de percussion indirecte utilisée permettait l'obtention systématique de plusieurs séries de lames régulières par bloc de silex. Enfin, on doit souligner que les mineurs de Spiennes avaient fait de leur production d'outils un authentique commerce, sur des distances parfois surprenantes, vers les régions pauvres en silex comme les actuels Pays-Bas, la Suisse, l'Allemagne mais aussi vers d'autres régions productrices comme le sud de l'Angleterre ou l'Indre-et-Loire en France ! On est loin, très loin, de l'image fausse de l'homme préhistorique dénué d'intelligence...

D'autres types d'objets sont découverts dans les puits lors des fouilles extrêmement méthodiques désormais organisées et auxquelles, parfois, des étudiants en archéologie ont la chance de pouvoir contribuer. De la céramique, des ossements humains, des matières organiques aussi dont l'étude permet d'accumuler les informations grâce auxquelles on reconstitue peu à peu le mode de vie de ces communautés villageoises qui furent les premiers sédentaires dans nos régions. Selon François Hubert, la construction d'un village, sa vie et la technique minière étaient le fruit d'une organisation sociale très élaborée qui reposait sur une autorité stable d'un chef lui-même appuyé par des mythes religieux, mais surtout la vie en étroite communauté était rude pour tous, et courte : la moyenne d'âge n'excédait pas trente ans.

Lisons aussi le résumé que faisait Michel Toussaint de cette civilisation néolithique dans son petit volume sur *Les mégalithes en Wallonie* – car les mégalithes, dolmens (comme à Wéris) ou menhirs (comme à Hollain) datent aussi de cette période, en tous cas de sa phase ultime comme les minières de Spiennes : « vers 10.000 ans avant notre ère, survient une mutation fondamentale dans l'histoire de nos ancêtres. L'homme progressivement se sédentarise et, conséquence ou cause, commence à exploiter la nature et à s'adonner à une économie de production. De nombreuses innovations prennent peu à peu place : culture de céréales, domestication d'animaux destinés à la consommation, tels la chèvre, le mouton, le porc et le bœuf, fabrication de poterie, réalisation d'outils polis. C'est le « Néolithique » qui correspond à la Préhistoire récente des classifications archéologiques. La nouvelle relation avec l'environnement favorise aussi une augmentation démographique. L'habitat se renouvelle, avec apparition de villages structurés à la place des camps de tentes ou de cabanes aisément démontables. » C'est ce qu'ont progressivement permis d'établir, parmi d'autres de même nature, les découvertes faites à Spiennes depuis un siècle et demi et entreposées en grande partie, pour les plus anciennes, dans les réserves de l'Institut des Sciences naturelles à Bruxelles.

La première étude scientifique des découvertes de Spiennes fut l'œuvre de géologues de l'Ecole des Mines de Mons dans la foulée du percement de la tranchée du chemin de fer en 1867. Au début du XXe siècle, le Service des Fouilles de l'Etat déblaya deux puits au « Camp-à-Cayaux », des puits plus profonds atteignant quinze à seize mètres. Il acheta la parcelle au dessus de ceux-ci en 1926 et y construisit un bâtiment technique. Dans les années '50, une association d'archéologues fouilleurs se créa à Mons, la « Société de Recherche préhistorique en Hainaut » (SRPH), qui porta un intérêt soutenu aux minières néolithiques de Spiennes et se consacra spécialement à l'investigation méthodique d'une parcelle de Petit-Spiennes, avec comme premier objectif de préciser les conditions d'exploitation au fond des mines. Le Service National des Fouilles reprit des investigations dans les années '60 et '70, cependant que la SRPH poursuivait les siennes. En 1987, peu avant la décision de transférer l'archéologie aux Régions en même temps que la politique des monuments et sites (communautarisée, elle, dans les années '70), le « Centre archéologique de recherches minières à Spiennes » était créé et trois ans plus tard, en 1991, le classement des cent hectares du site – envisagé depuis 1932 – aboutissait enfin.

Inscrit sur la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie dès 1993, Spiennes fut en outre reconnu comme patrimoine mondial de l'Humanité par l'Unesco en 2000. De tous les biens wallons bénéficiant de ce label, cathédrale de Tournai, ascenseur du canal du Centre, beffrois médiévaux, Spiennes est le plus discret, le moins visible, sans doute le moins connu, et pourtant c'est aussi celui qui aura, voici 6.000 ans, contribué le plus à bouleverser l'ensemble de notre paysage : jusqu'à ce que l'apparition des premiers outils métalliques sonne le glas de l'exploitation du silex, c'est celle-ci qui a permis aux hommes de modifier irrémédiablement le paysage de nos contrées. Défrichées à coups de hache, les forêts ont laissé place aux cultures et aux prairies et les populations, n'ayant plus la contrainte de se déplacer, se sont rassemblées au cœur des premiers villages. Spiennes est ainsi le témoignage d'une révolution absolument fondamentale dans l'odyssée de l'Humanité et, à cet égard, ce champ de cailloux démontre à quel point il est absurde de négliger la Préhistoire, cette si longue période de l'Histoire humaine antérieure – chez nous seulement – à l'écriture, comme l'ont fait souvent les manuels produits par des historiens orientés vers les grands faits de guerre ou d'expansion et non vers des phénomènes culturels généraux.

CHAPITRE 5

HISTOIRES D'EAU

Lorsqu'on dit que le travail de nos ancêtres a façonné nos paysages, on pense aux canaux, aux terrils, aux tours métalliques des charbonnages ou aux galeries de mines enfouies sous nos pieds, les murs de briques rouges des mines du XIX^e siècle jaillissent à l'esprit. Rarement, on songe aussi aux rivières détournées par des biefs domestiqués pour alimenter, en milieu rural, les moulins à eau. Ce sont eux pourtant, grâce à l'usage de l'énergie hydraulique dont on fait mine de redécouvrir les vertus écologiques aujourd'hui, qui ont alimenté, avant la machine à vapeur puis le pétrole ou l'électricité, bien des ateliers indispensables aux sociétés d'antan, à commencer par les meuneries.

Longtemps ce sont ces moulins qui ont déterminé les lieux de travail et d'habitat en forgeant la Wallonie préindustrielle. On en a recensé quelque 2.500 ! Ce n'est qu'en région de plaine que le moulin à vent pourra concurrencer progressivement, à partir du XII^e siècle, le moulin à eau. Ailleurs, et a fortiori dans les Ardennes boisées et vallonnées, le moulin hydraulique continuera à se multiplier et à se diversifier durant tout l'Ancien Régime, en fonction des besoins et des ressources locales, pour atteindre son apogée au début du XIX^e siècle.

Le moulin à eau, déjà connu des Romains, apparaît dans nos régions dès le haut Moyen Âge. Selon le molinologue Jean Bruggeman, le premier exemple cité en Hainaut occidental par exemple est celui de Cambron-Casteau le 6 mars 801 dans un diplôme du roi Charles le Chauve confirmant un échange de biens entre l'abbé de Saint-Denis et un certain Guiran : ce dernier cède des biens dans la région de Beauvais en France, en contrepartie de propriétés situées « dans le pagus de Brabant » dans un lieu appelé Cambron sur la rivière d'Arbre. Parmi ces propriétés figurait « un moulin avec une brasserie au-dessus ».

On ne connaît pas toujours avec précision l'origine des moulins à eau. Le Moyen Âge, aux XII^e et XIII^e siècles, période de développement de l'agriculture et de la population, a été favorable à la multiplication des moulins. Les créations sont aussi nombreuses au XVIII^e siècle à la faveur de la prospérité et de l'augmentation des revenus agricoles. La première moitié du XIX^e siècle, les contraintes de l'Ancien Régime ayant été abolies par la Révolution française, créent un climat favorable aux nouvelles implantations. Pourtant dès cette époque, la machine à vapeur va venir concurrencer les moulins traditionnels.

Voici une quinzaine d'années, Nathalie de Harlez de Deulin, à qui nous empruntons les lignes qui précèdent et beaucoup de celles qui suivront, s'en est faite l'historienne précise et rigoureuse dans son irremplaçable travail sur *Les ouvrages hydrauliques*, dans la défunte collection *Héritage de Wallonie*. Sous l'égide de Qualité Village Wallonie dont elle était alors conseillère scientifique, et la direction du professeur Jacques Barlet (aujourd'hui expert attaché à l'IPW et membre du comité d'accompagnement de *Ma Terre*), son travail, parallèlement à d'autres actions au niveau de la Fondation Roi Baudouin et de la Région Wallonne notamment, a permis de contribuer alors à une meilleure connaissance de ce patrimoine hydraulique dont le déclin s'étala sur plus d'un siècle ; ce n'est que dans les années 1950 à 1970 que la plupart des moulins s'arrêtèrent définitivement, ne pouvant concurrencer les minoteries industrielles, si bien que peu à peu le savoir ancestral et la profession de meunier se firent rares.

« Aujourd'hui encore, écrivait Nathalie de Harlez en 1997, on ne peut qu'être séduit par l'ingéniosité de ces machines tirant parti de la seule force de l'eau, par le savoir-faire de leurs

constructeurs et par l'habileté de ceux qui les ont exploitées et entretenues durant parfois plusieurs siècles. Les aménagements des sites investis par ces ouvrages révèlent l'extraordinaire perception empirique que ces gens de terroir avaient du génie du lieu et de ses potentialités. Les dispositifs de captage de sources, de dérivation de cours d'eau et de gestion de leurs débits aux fins de leur exploitation attestent de l'importance des moyens déployés par les usiniers pour tenter de domestiquer les cours d'eau et de s'émanciper des contraintes climatiques et topographiques ».

L'émerveillement devant ces vestiges de l'histoire préindustrielle de la Wallonie est aujourd'hui le moteur de l'entreprise éditoriale que même depuis dix ans, en amateur éclairé et ô combien humain, un petit-fils de meunier de la vallée de l'Ourthe, Jacky Adam. Retraité, il recueille patiemment des témoignages oraux, des documents iconographiques, des données techniques autant que des anecdotes familiales sur chacun des vieux moulins de sa région, pour en entretenir la mémoire et, ce qui est bien mieux encore et n'a rien à voir avec la démarche du collectionneur jaloux de ses secrets pour la partager avec d'autres.

Son travail a déjà abouti à la publication entre 2001 et 2010 sous le titre générique *Des Moulins et des Hommes* de quatre volumes totalisant près de onze cents pages consacrés aux moulins de la vallée de l'Ourthe et de l'Aisne et surtout à ceux qui les firent vivre. Deux autres volumes dans la même série sont en gestation dans le cadre d'une longue et patiente préparation.

Symbole en quelque sorte d'un « patrimoine à visage humain », aux antipodes des inventaires confidentiels, des règles complexes et des procédures rébarbatives auxquels le mot doit trop souvent être associé, c'est Jacky Adam, cet « éveilleur de mémoire », que *Ma Terre* avait choisi pour évoquer de belles « histoires d'eau » des vieux moulins de Wallonie. Un premier rendez-vous était fixé au moulin du Trou à Limerlé sur la commune de Gouvvy, dont subsistent à peine, non loin de l'Ourthe mais perdus au fond des bois, les vestiges des murs de la maison du meunier ainsi que les ruines des moellons du moulin. Celui-ci datait du milieu du XVII^e siècle mais il périclita à partir de la construction en 1868 du moulin de Cherapont, desservi, lui, par une route, tandis que celui du Trou était d'un accès particulièrement malaisé, surtout en hiver. Le dernier meunier quitta les lieux pour La Roche vers 1880, faute de grain à moudre, et la nature fit ensuite son travail sur les bâtiments abandonnés...

Heureusement, toutes les histoires de moulins ancestraux ne s'achèvent pas, même après la mise hors service de ceux-ci, par des moellons descellés par les pluies et des murs en plaques de schiste colonisés par les lierres et les ronces. Toujours à Gouvvy, le moulin de Montleban est encore dans l'état où il se trouvait le jour où il fut mis à l'arrêt en 1956 par le père de son actuel propriétaire Jean-Marie Massard : toutes les fermes s'équipaient alors de moulins électriques beaucoup moins fatigant, le travail diminuait donc mais le peu qu'il en restait demeurait toujours très éprouvant. Car si les premières paroles de « meunier tu dors... » étaient jadis dans toutes les têtes enfantines, elles ne doivent pas masquer, au contraire, que ce métier était un métier très physique et très exigeant. Les parents de Jean-Marie Massard avaient poussé un *ouf* de soulagement quand ils purent s'arrêter.

Soixante cinq ans plus tard, tout est toujours intact à Montleban : paire de meules façonnées aux prix de leur santé par des ouvriers meuliers, qui exerçaient un des métiers les plus malsains du monde, appareils de nettoyage du grain, marteaux, courroies, poulies, silos, tamis, matériel d'ensachage, dernières commandes des clients sur le panneau d'affichage même, et bien sûr les roues si souvent réparées par les menuisiers du village au dessus du bief, tout est encore là.

Avec ceux de Cherrains, des Tailles et de Houffalize, le premier moulin de Montléban était un des quatre moulins banaux appartenant aux seigneurs de Houffalize. Comme l'expliquait Nathalie de Harlez, dès le Moyen Age, la construction et l'activité des moulins avaient été réglementées par une série de lois et coutumes dont l'une d'entre elles, la banalité, fut sans

doute la plus stricte. La banalité était un droit que s'arrogèrent les seigneurs à l'époque féodale pour contraindre les paysans exploitant leurs terres et les hommes soumis à leur autorité à utiliser pour leurs besoins, et contre rémunération, certains équipements leur appartenant comme les fours, les brasseries ou les pressoirs et surtout les moulins. Née dans le courant du Xe siècle, la banalité ne s'éteignit progressivement qu'au XVIIIe siècle avant d'être définitivement supprimée avec l'abolition du régime féodal. La banalité des moulins hydrauliques dérivait du droit des seigneurs qui, en tant que maîtres des cours d'eau qui traversaient leurs domaines, avaient pouvoir d'en régler l'usage. Ils étaient très attachés à ce droit qui leur procurait d'importants revenus sans leur imposer aucune contrainte, tandis que pour le meunier, au contraire, la réglementation était très sévère.

C'est dans un tout autre registre que fut édifié jadis le moulin central de Hollogne-sur-Geer, en province de Liège entre Waremme et Hannut. Construit en 1646 par le seigneur de Hollogne, Godefroid de Seraing, il constituait une dépendance du château et fonctionnait pour ce dernier. Il ne reste plus aujourd'hui aucune trace du mécanisme et des roues à aubes en bois d'origine ; ils furent remplacés au XIXe siècle par un mécanisme et une roue métalliques, qui permirent au moulin de rester en état de marche jusqu'au lendemain de la seconde guerre mondiale. Voici quelques années, les lieux ont été rachetés par un architecte, Pierre Lorenzi, qui les restaure progressivement. Depuis 2008, la roue à aube – neuve, mais construite exactement à l'identique de l'ancienne – s'est remise à tourner et à produire... de l'électricité verte, de quoi alimenter l'habitation.

Ici aussi, tous les éléments à l'intérieur du moulin sont encore en place et le fils du dernier meunier, M. Pirson qui les a préservés de la destruction, peut encore témoigner de leur utilisation. Que d'ingéniosité dans ces mécanismes de bois et de corde « tout simples » mis au point au fil des siècles par les meuniers.

Cela dit, les moulins à eaux n'ont pas servi qu'à alimenter des mécanismes pour moudre le grain et produire la farine. Très tôt, ils ont été utilisés aussi pour d'autres fonctions : fouleries de draps le long de la Vesdre, tanneries et scieries en Luxembourg ou dans la région stavelotaine, fourneaux et forges métalliques, platinerie et laminage en Ardennes et en région liégeoise, fabrication de papier comme à Huy ou à Malmedy, scierie de la pierre : les applications de l'énergie hydraulique sont multiples déjà dans la Wallonie préindustrielle. Dépendant de la force de l'eau, ces ouvrages se regroupent naturellement le long des ruisseaux d'abord, puis des rivières plus importantes lorsque les installations demandent davantage de débit, et on assiste rapidement à des concentrations de moulins qui, selon les régions et les ressources, s'orientent vers des productions spécialisées au point de constituer les points forts d'une économie locale ou régionale. Nathalie de Harlez cite, parmi les exemples les plus significatifs, les forges de la vallée de Burnot, les papeteries du Houyoux, les industries sidérurgiques et de transformation de l'Ourthe, de la Vesdre ou de la Rulles, les scieries de pierre le long de la Sennette ou encore les moulins à huile et à farine en bordure de la Marcq.

A Tilff, on trouvait le long de l'Ourthe, au début du XVIIIe siècle déjà, de nombreux ateliers installés sur des biefs de la rivière et mûs par des roues à aube : une fonderie, un fourneau, un laminoir, une forge... En 1872, plus en amont de Tilff, à Méry, un Liégeois y installa encore un nouveau laminoir, qui poursuivit ses activités, sous des raisons sociales diverses, jusqu'en 1995. Voici quelques années, l'ancienne usine était rachetée par un ingénieur passionné d'énergie hydraulique, Niels Duchesne. Les vieilles roues du moulin ont fait place à des turbines au rendement beaucoup plus élevé, qui sont au service d'une entreprise de traitement thermique de pièces métalliques, appliquant la même méthode de chauffage/trempe depuis plus d'un demi-siècle dans des fours électriques fonctionnant tous à l'énergie verte.

Tout n'est qu'une question d'échelle : si l'eau permet ici de produire en électricité l'équivalent de quarante petits moulins d'antan pour faire tourner toute une usine mais aussi en revendre au

réseau, le principe reste identique lorsqu'il s'agit de « picoturbines » qui, placées dans une chute d'eau, peuvent produire de quoi subvenir aux besoins d'une famille wallonne...ou d'un village du Tiers Monde. Et ce principe était déjà le même lorsque nos ancêtres, quinze ou vingt générations avant les nôtres, captaient déjà l'énergie hydraulique pour faire tourner ces moulins d'Ardenne dont Jacky Adam recueille patiemment la mémoire auprès de leurs héritiers.